

## Bibliographie de la Société de Notre-Dame de Montréal (1639-1663) accompagnée de notes historiques et critiques (suite)

Marie-Claire Daveluy

Volume 12, Number 2, septembre 1958

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301914ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301914ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

### ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Daveluy, M.-C. (1958). Bibliographie de la Société de Notre-Dame de Montréal (1639-1663) accompagnée de notes historiques et critiques (suite). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 12(2), 294–302.  
<https://doi.org/10.7202/301914ar>

## BIBLIOGRAPHIE \*

*Bibliographie de la Société de Notre-Dame de Montréal*

(1639-1663)

*accompagnée de notes historiques et critiques*

### DEUXIÈME PARTIE

*Bio-bibliographie des Associés de Montréal*

1642 (suite)

#### 23. — PIERRE LE GOUVELLO DE KÉRIOLET, PÉNITENT CÉLÈBRE ET PRÊTRE, 1602-1660.

##### A. NOTES BIOGRAPHIQUES

Pierre de Kériolet ou Quériolet<sup>1</sup> est né à Auray, petite ville de la Basse-Bretagne, le 14 juillet 1602. « Sa famille était noble et d'ancienne extraction », déclare son meilleur biographe moderne, qui est de sa descendance, le comte Hippolyte le Gouvello.

Pierre de Kériolet était le fils unique d'Olivier le Gouvello et d'Anne Guido. Celui que l'on disait avoir été durant son enfance et sa jeunesse première, « un vrai petit démon », fut plus tard, un fils rebelle, et un étudiant indocile. Il avait pourtant reçu dans sa famille et au Collège des Jésuites de Rennes, des enseignements et des exemples qui auraient dû le porter au bien. Mais il était né indomptable. Ni l'amour ni la crainte n'avaient de prise sur lui.

Nous n'entreprendrons certes pas de raconter quelque chose de sa vie de débauches, ni de son attitude et de son langage de blasphémateur. Duelliste terrible, soldat sans pitié, nul ne saurait dire le nombre d'hommes qu'il a tués par malice, colère, ou pur instinct sanguinaire. A la mort de son père, sa joie fut vive de

---

\* Voir notre *Revue d'Histoire*, V: 139-147, 296-307, 445-460, 603-616; VI: 146-150, 297-305, 458-463, 595-605; VII: 457-461, 586-592; VIII: 292-306, 449-455, 591-606; IX: 141-149, 306-309, 458-462, 594-602; X: 295-302; XI: 137-142, 298-304, 449-457, 608-614; XII: 144-147.

<sup>1</sup> Nous avons préféré prendre la forme bretonne de son nom, celle de son acte de baptême et de plusieurs autres documents de première main.

pouvoir enfin hériter de ses grands biens. Alors qu'il craignait des procès de la part de ses proches à cause de sa conduite scandaleuse, il se fit huguenot afin d'obtenir l'aide de co-religionnaires qui ne refusaient point de se battre contre des catholiques. En constatant que sa famille, bien au contraire, se désolait de son geste impie et désirait s'entremettre à l'amiable, il redevint catholique, l'intérêt seul le guidant en tout ceci.

Devenu riche, très riche, il continua avec plus d'ardeur encore sa vie dissolue. Un de ses amis lui parlait souvent des possédées de Loudun, témoignant la plus vive curiosité à leur égard. M. de Kériolet ne faisait qu'en rire. Mais cet ami revint à la charge plus fortement, et parvint à l'entraîner à Loudun sous le prétexte d'y enlever une belle huguenote de ses connaissances.

Un jour que le misérable Kériolet errait par les rues de la ville, il entendit un grand bruit venant de l'église où il passait. Il s'informa. On lui apprit qu'il s'y pratiquait des exorcismes. Il se trouvait en effet devant l'église de Sainte-Croix, où les prêtres tentaient de délivrer de l'esprit du mal douze pauvres religieuses. M. de Kériolet entra par simple curiosité. Il en fut impressionné au point de revenir chaque jour assister à ces pénibles séances. Le 6 janvier 1636, le démon, par la voix d'une possédée, le dénonça soudain publiquement. Il étala avec une abondance et une exactitude stupéfiantes de détails, toute sa vie criminelle. Certains événements n'étaient pourtant connus que de lui seul. Epouvanté, troublé aussi, il se précipita dans une petite chapelle voisine et s'effondra face contre terre. Cette fois, il se sentait vaincu. « Et qui m'a donc sauvé, avait-il balbutié tout à l'heure, à la possédée, dans telle et telle circonstance que vous avez dévoilée ? » — « Sans la Vierge Marie, et le chérubin, ton ange gardien, je t'aurais emporté une fois ou l'autre, avait réparti le démon par son interprète. » Et ce cœur coupable, pour la première fois, se brisa. Il passa toute la nuit dans cette attitude d'accablement, de désespoir et de regrets cuisants.

Sa conversion fut totale. Il mit la même impétuosité à la pratique du bien qu'autrefois à celle du mal. Il devint peu à peu l'un des grands pénitents de l'heure. La charité envers les pauvres l'inspirait tout particulièrement. A son château de Kerlois, il recevait les mendiants avec quelle infinie compassion ! Sa demeure devint ainsi un hôpital de pauvres gueux. De la ville d'Auray, dont son château n'était qu'à trois milles, l'on était accouru, puis de toute la région environnante.

Sa dévotion à sainte Anne se manifestait aussi. Il vint en aide au bon Nicolazic, le « voyant de sainte Anne », dans la mission qu'il avait reçue de l'aïeule du Sauveur. Entre temps, il

accomplissait des pèlerinages en l'honneur de Notre-Dame de Liesse. Il devenait un des plus fidèles serviteurs de la Sainte Vierge, n'oubliant jamais qu'il devait son retour à Dieu à cette Mère des Miséricordes.

Pierre de Kériolet s'inquiétait maintenant de sa vocation. Il avait vendu sa charge de conseiller au parlement; que ferait-il? Mettrait-il son épée au service de Dieu et du prochain? Son directeur, depuis quelque temps, le pressait d'embrasser l'état ecclésiastique. Le pécheur d'hier hésitait. Son indignité lui apparaissait de façon bouleversante. Enfin, son directeur finit par vaincre son humilité, en lui *commandant* de se préparer aux Saints Ordres.<sup>2</sup> Pierre de Kériolet se soumit en tremblant... Le 29 septembre 1636, il recevait la tonsure, les quatre ordres mineurs et le sous-diaconat des mains de Mgr de Rosmadec dans l'église de Saint-François des Capucins, à Vannes. Cinq mois après (le 7 mars 1637), le sous-diacre se présentait au diaconat; et le 28 du même mois, il était ordonné dans l'église cathédrale de la ville.

L'année suivante, nous retrouvons l'abbé de Kériolet, à Loudun, chez le procureur du roi, M. de Laubardemont. Du reste, le converti reconnaissant revenait souvent dans cette ville. Mais s'il y visitait cette fois le procureur du roi, c'est qu'il voulait apprendre de sa bouche la véritable histoire du Père Claude Bernard, dit le Pauvre prêtre, qui habitait Paris, et dont on parlait sans cesse autour de lui. Comme M. de Laubardemont avait vu récemment ce dévot, il pouvait très bien le renseigner. Le procureur déféra avec empressement au désir de son visiteur. Il parla longuement du gentilhomme dijonnais, un converti devenu prêtre, lui aussi, et qui ne songeait plus qu'à soulager tous les malheureux. Il aimait à s'appeler le *valet du bourreau*, car sa grande pitié pour les condamnés à mort, qu'il convertissait de vive force parfois, le retenait auprès de l'exécuteur des hautes œuvres. M. de Laubardemont termina son récit sur le *pauvre prêtre* en recommandant à Pierre de Kériolet d'aller le voir lorsqu'il serait de passage à Paris. Le profit serait mutuel.

La rencontre eut lieu tout probablement en 1638. Une attention de la Providence les conduisit l'un vers l'autre. Il faut lire,

---

<sup>2</sup> Si l'ancienne discipline de l'Eglise, dit le vicomte Le Gouvello, avait encore été en vigueur, les désordres passés de Pierre de Kériolet lui eussent fermé longtemps les grilles du sanctuaire [...] Nous ne savons pas non plus où il fit les études nécessaires [...] Il existait quelques écoles de théologie où le dogme était enseigné à l'évêché de Vannes, depuis 1629, et aussi chez les religieux de Sainte-Anne, à Auray.

raconté par le biographe Hippolyte le Gouvello, de quelle façon originale ces deux dévots s'abordèrent. L'abbé de Kériolet manifesta un tel intérêt *au pauvre prêtre* que celui-ci l'invita à passer quelques jours auprès de lui. L'invitation fut acceptée avec joie. Aussi bien, « c'était un grand et beau parleur que le Père Bernard », déclare le même biographe, Hippolyte Le Gouvello. L'abbé Pierre de Kériolet fut présenté durant les trois jours que dura sa visite à plusieurs éminents personnages, à ceux que le *pauvre prêtre* appelait « ses amis en Dieu », ses directeurs et ses maîtres : le Père Charles de Condren, général de l'Oratoire, ce prêtre éclairé du Saint-Esprit, « capable d'instruire les anges », disait sainte Jeanne de Chantal; saint Vincent de Paul, le bon M. Vincent, « le feu de sa charité a été posé dans l'Eglise sur un Chandelier d'or »; M. Olier et ses compagnons, tous missionnaires pour l'instant à travers les campagnes de France; et enfin, M. l'abbé Thomas Le Gauffre, une nouvelle connaissance — nous sommes en 1638 — dont le Père Bernard se montrait ravi à cause de sa générosité extraordinaire, de sa bonté aussi envers tous ceux qui souffraient.

Donc, M. de Kériolet pénétrait dans un milieu de mystiques connus, quelques-uns déjà célèbres. Des amitiés spirituelles se nouèrent. L'abbé Le Gauffre, devenu trois ans plus tard à la mort du Père Bernard, le successeur de celui-ci auprès des miséreux, se plaisait à recevoir et à faire tout le bien possible, à Pierre de Kériolet, ce mendiant volontaire. Il arrivait chez lui, parfois en bien piteux état. Il devait l'habiller de pied en cap, selon le témoignage du pénitent breton lui-même. Alors, ainsi convenablement vêtu, M. Le Gauffre l'amenait assister à quelques séances de la Compagnie du Saint-Sacrement, car M. de Kériolet en fit partie.

Est-ce M. Le Gauffre, ou est-ce M. Olier qui connaissait très bien aussi M. de Kériolet, qui l'invita, vers 1642, à se joindre aux membres de la Société de Notre-Dame de Montréal? Nous ne saurions le dire. Peut-être tous les deux lui en parlèrent-ils. Il fut assez tôt, notons-le, l'ami de Jérôme Le Royer de La Dauversière et des Hospitalières de Saint-Joseph de la Flèche.

Deux textes, provenant de bonnes sources, nous permettent de placer le *grand pécheur converti*, tel que l'appelait son plus vieux biographe, parmi les Associés de Montréal les plus généreux et les plus dévoués.

Le premier texte est une tradition orale que les Hospitalières de Saint-Joseph de la première et de la deuxième génération transmirent à celles de la troisième, dans la personne de Sœur Adèle Grosjean (1808-1895). Celle-ci l'inséra dans son ouvrage

connu sous le titre: *Notions abrégées sur Jérôme le Royer et Marie de la Ferre fondateurs de l'Institut.*

Avant de citer le texte de cette tradition orale qui devint grâce à Sœur Grosjean une tradition écrite, et cela moins de cent cinquante ans après les événements, disons que les religieuses octogénaires n'ont jamais été rares, à l'Hôtel-Dieu, à quelque génération que l'on se rapporte. Cela assure la fidèle transmission des souvenirs dans cette communauté.

Sœur Grosjean écrivait donc: « *Madame de Bullion et Monsieur de Kériolet étaient la Colonie dans l'ombre plus que tous les autres au grand jour.* »

Nous savons quant à Madame de Bullion de quelle munificence elle fit preuve envers Jeanne Mance, les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu et, à l'occasion, à la colonie de Montréal. Ce que M. de Kériolet se résolut à donner pour l'œuvre du Montréal demeure encore inconnu. Mais souvenons-nous. Si M. de Kériolet se comptait un pauvre volontaire et vivait en mendiant, il n'en continuait pas moins à gérer ses biens, en qualité de *procureur des pauvres*. Et il était riche, très riche au début de sa conversion. Ses dons en argent et en nature aux indigents qui accouraient au château de Kerlois, suffiraient à le prouver. Une liste, du reste, en a été dressée, à l'époque où sa fastueuse propriété était devenue un véritable hôpital.

Combien d'associés de Montréal, nous a-t-on dit et redit, désiraient garder l'anonymat au sujet de leurs dons. M. de Kériolet fut un de ceux-là. Il pouvait si facilement remettre à son protecteur, à Paris, l'abbé Thomas Le Gauffre, ou encore, après 1646, à M. Olier ou à M. de La Dauversière, les sommes d'argent destinées à la conversion des sauvages de la Nouvelle-France.

En plaçant le nom de Pierre de Kériolet auprès de celui de la riche Madame de Bullion, les Hospitalières de Saint-Joseph rendaient hommage à deux de leurs bienfaiteurs fuyant la renommée avec une sorte d'horreur.

Le second texte est un paragraphe (le neuvième et dernier) tiré du *Petit Mémoire* ou Ecrit autographe du petit-fils de M. de La Dauversière, Joseph-Jérôme Le Royer. Cet écrit, ne l'oublions pas, n'est que la copie de quelques paragraphes, tirés des *Mémoires* de son père, le fils aîné de M. de La Dauversière. Le manuscrit de Jérôme Le Royer fils n'a jamais été vu par personne d'autre que la famille du Serviteur de Dieu, et ne paraît pas avoir été préservé par sa postérité. Cependant, le petit-fils était

un gentilhomme d'une parfaite intégrité de caractère, d'une piété éclairée, et l'ami fidèle des Hospitalières de Saint-Joseph. Il avait voué un culte au souvenir de son aïeul, dont il conservait le cœur déposé dans la chapelle de son château.

Voici le texte du *Petit Mémoire*: « Monsieur de Kériolet, après sa conversion [6 janvier 1636] ayant établi une espèce d'hôpital à sa maison de Bretagne [au château de Kelois], à une lieue de Sainte-Anne d'Auray, vint à la Flèche [dans l'Anjou] au commencement de l'année 1659 et demeura trois mois chée [sic] Ierosme et il dit quil avoit à son hospital quatre femmes possédées, lesquelles disoient dans leur fureur qu'elles renverseroient la terre et l'enfer pour perdre Ierosme et sa famille et la maison [le monastère et l'hôpital] de la Flèche. »

Le voyage et le séjour de trois mois à la Flèche de l'abbé de Kériolet, en 1659, s'appuient sur une source unique: le passage précité du *Petit Mémoire*. Ils ne viennent en contradiction avec aucun autre texte de l'époque. Il est plausible que tout cela soit exact. Les biographes ne constatent la présence, ailleurs, du pénitent breton, qu'au milieu de mars 1659. Souvenons-nous, du reste, que le fils aîné de M. de La Dauversière, bien qu'écrivant ses mémoires sur la fin de sa vie, comptait près de quarante ans lors du voyage de M. de Kériolet, à la Flèche. Puis, comment n'aurait-il pas été frappé par cet extraordinaire visiteur que son père recevait pour un séjour prolongé. Les récits sur les possédées de Loudun, leurs révélations saisissaient, bouleversaient. Ce fils pouvait même s'avouer, en frémissant, que les épreuves qui s'abattaient en ce moment sur son père et la famille, en général, semblaient donner corps aux prédictions des démoniaques. Enfin, nous constatons aujourd'hui que les faits apportés à La Flèche par M. de Kériolet viennent corroborer des passages sur des faits à peu près semblables racontés dans la *Lettre de M. de Fancamp au Père Chaumonot, jésuite, à Québec*, datée le 24 avril 1660. Sans doute, il y a des variantes dans les récits du *Petit Mémoire*, et de la lettre de M. de Fancamp, mais il y a aussi des concordances, autour des faits et des dates de 1659-1660, qui sautent aux yeux. N'ajoutons que ce petit détail qui peut être utile: M. de Kériolet était bien au fait de ce que révélaient les possédées. Elles étaient des malades de son hôpital de Kerlois, et il avait procédé lui-même aux exorcismes les concernant. C'est donc un témoin oculaire qui parlait. Les exorcismes, cependant, n'avaient pas eu lieu à son château. Chaque jour, est-il rapporté par ses biographes, M. de Kériolet conduisait lui-même les démoniaques malades, à la chapelle de Notre-Dame de la Miséricorde, pour les cérémonies prescrites en pareil cas.

M. de Kériolet survécut un an seulement à son ami Jérôme Le Royer de La Dauversière. Il s'éteignit en odeur de sainteté le 8 octobre 1660, au Couvent des Carmes de Sainte-Anne, à Auray, où il avait désiré mourir et être inhumé. On y conserve, de nos jours, son crâne et un masque mortuaire en cire. En 1910, l'évêque de Vannes, Monseigneur Gouraud, dans la *Lettre-préface* qu'il écrivit pour la nouvelle édition de la vie de M. de Kériolet, par le vicomte Le Gouvello, disait ceci : « Vous faites œuvre de charité en montrant à tous ce que la grâce opère dans une âme. » Sur la façade de notre basilique de Sainte-Anne [d'Auray], la statue de Kériolet fait le pendant de celle de Nicolazic. Le premier dit aux pèlerins que si tout le monde n'entre pas au ciel par la porte de *l'Innocence*, nous pouvons y arriver par la porte du *Repentir*. Votre livre le dit plus éloquemment encore [...]

### B. ÉCRITS PERSONNELS

Nous n'en connaissons pas. L'abbé de Kériolet avait écrit ses mémoires sur la recommandation de son directeur. Par esprit d'humilité, il les brûla vers la fin de sa vie. Quelques pages échappaient au désastre, car les biographes citent des passages autobiographiques.

### C. NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Voici ce que nous avons rassemblé autour de la personne et de la vie du célèbre pénitent breton, un associé de Montréal.

220. — *Le Grand/Pécheur/converty/*. Représenté dans les deux estats/ de la vie de Monsieur/ de Quériolet,/ prestre, conseiller/ au Parlement de Rennes./ Par le P. Dominique de Sainte-Catherine,/ Religieux carme de la province de/ Touraine /& Observance de Rennes/. Troisième édition/. Revue, corrigée et augmentée de quelques entre/tiens qu'il a eus avec plusieurs personnes de piété, /& entr'autres Monsieur de Bernières./ A Paris, / chez Georges Josse ruë S. Jacques,/ à la Couronne d'Espines./ 1663/. 2 vol. in-12. Edition originale.

N.B. Il y eut plusieurs éditions de cet ouvrage, écrit par « le principal directeur, l'ami et le premier historien de Pierre de Kériolet ».

221. — Dom Lobineau, o.s.b., *Histoire des Saints de Bretagne*. Paris, 1717.



N.B. Les critiques ne vantent guère cet auteur malgré son érudition, car, ardent Gallican, il fut suspecté de jansénisme.

222. — Pierre Collet, docteur en théologie et prêtre de la Congrégation de la Mission, *La Vie de M. de Quériolet*, prêtre et conseiller au parlement de Bretagne, ami du Père Bernard. Paris, 1771 [Non vidi].

N.B. C'est l'historien de saint Vincent de Paul qui se penche sur l'extraordinaire figure du pénitent Kériolet. Oeuvre de valeur, bien écrite, mais, d'après les critiques, ne possédant point la couleur et la vie qui distinguent l'œuvre du Père Carme, ce témoin oculaire attentif, un peu naïf peut-être, mais si profondément convaincu de la sainteté du prodigieux converti de 1636.

223. — Hippolyte Le Gouvello, *Le Pénitent breton. Pierre de Kériolet* [1602-1660]. 6<sup>e</sup> édition. Paris, Pierre Téqui, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, 82. 1927. XIX-412 p., in-12.

N.B. L'édition originale porte le millésime de 1877. La sixième édition que nous venons de décrire contient les lettres élogieuses des évêques de Vannes et de Nantes. Cela ne peut que rassurer ceux qui liront cette biographie avec un certain étonnement à cause des longs dialogues de M. de Kériolet avec les démons, qui se servaient, comme truchement, des possédées. C'est un ouvrage fort curieux à ce point de vue-là. Mais il y a beaucoup d'autres choses qui édifient et intéressent. Il est aussi bien documenté.

224. — Le même, *Les Possédées de Loudun et M. de Kériolet*. D'après un document inédit. Vannes, Lafolye, 1892, in-8. Brochures.

*Rappels d'ouvrages*, où l'on trouvera de précieux détails sur la vie de M. de Kériolet.

1. — Abbé E.-M. Faillon, p.s.s., *Vie de M. Olier*. Voir dans notre bibliographie, le no 54.
2. — Voyer d'Argenson, *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*. Voir le no 59.
3. — Abbé Grandet, p.s.s., *Les Saints Prêtres français du XVII<sup>e</sup> siècle*. Voir no 66.
4. — *Lettre* de M. de Fancamp au Père Chaumonot. Voir no 90.
5. — *Petit Mémoire*, ou Ecrit autographe de Joseph-Jérôme Le Royer. Voir no 91.

6. — Le Chanoine Couanier de Launay, *Histoire des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph*. Voir no 94.
7. — Sœur Adèle-Joséphine Grosjean, r.h., *Notions abrégées sur Jérôme Le Royer et Marie de la Ferre*. Voir no 95.
8. — Sœur Mondoux, r.h., *L'Hôtel-Dieu, le premier hôpital de Montréal*. Voir no 100.
9. — Mémoires [Ms.] de Jean du Ferrier, prêtre. Voir no 185.

MARIE-CLAIRE DAVELUY

(à suivre)